



La Rochelle, le 22 Juillet 2013

L'Intersyndicale ENBD

à

M. Jean-Noël BLANC
Sous Directeur A
Direction Générale des Douanes
11 rue des deux communes
93558 Montreuil cedex

Objet : Dépôt d'un préavis de grève reconductible.

Lors de la RMIS du 12 juillet qui a suivi le GT Fusion des écoles, plus de la moitié du personnel de l'ENBD présent a décidé à l'unanimité (-3 voix) **de s'opposer catégoriquement à la perte du statut Surveillance des agents permanents actuellement en poste à l'école de la Rochelle.**

Ces agents refusent d'être vulgairement appelés « stock » (*) par l'administration et dénoncent le démantèlement programmé de la Surveillance en Douane.

Par conséquent, les 5 organisations syndicales de l'ENBD (CFDT, CGT, USD-FO, Solidaires Douanes, Unsa-Douanes) déposent, dès à présent, un préavis de grève **reconductible** à compter du :

2 septembre 2013

date de rentrée de la 59^{ème} session de contrôleurs stagiaires.

Syndicalement vôtre.

L'intersyndicale ENBD.

Claudine Coste, Françoise Desmet, Isabelle Denis, Vincent Berger, Francis Anaya

(*) Le stock représente les biens achetés, transformés ou vendus à un moment donné dans l'entreprise

Copie remise :

- aux bureaux nationaux : CFDT – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES Douanes – UNSA-Douanes
- à M. le Chef de la DNRFP et M. le Chef de l'ENBD